

La Comcom Communique

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LE NOUVEAU RÈGLEMENT EST EN LIGNE

Lors du Conseil communautaire du 16 septembre dernier, parmi les différents points à l'ordre du jour, les élu-e-s ont voté le nouveau règlement d'aide aux associations. Présenté par Patrick Cabrol, vice-président à la Culture, le document a été travaillé depuis plusieurs mois, en groupe de travail et débattu en commission culture, pour aboutir au texte voté le 16 septembre.

Le dossier de demande est téléchargeable sur le site de la communauté de communes ou pourra être retiré en mairie dès le 30 septembre 2021.

Déposé avant le 30 novembre, il devra **impérativement comporter l'avis du Maire** de la Commune sur laquelle porte l'aide demandée.

**Le dossier de demande de soutien dûment complété
doit être déposé auprès des services de la CdCMC
avant le 30/11/2021.**

https://www.cc-minervois-caroux.fr/aide_aux_asso.aspx

www.cc-minervois-caroux.fr